

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LE MAIRE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 14 novembre 2011.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 31 mars 2008,
CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1 – Décision du 21 septembre 2011 :

Portant sur la signature d'un bon de commande pour les travaux de rénovation du court de tennis N° 1 avec la société LAQUET Tennis sis à Lapeyrouse-Mornay (26) pour un montant de 21 822,74 € HT soit 26 100 € TTC.

2 – Décision du 22 septembre 2011 :

Portant sur la vente d'une concession au cimetière communal à la famille SNEYDERS de VOGEL domiciliée à Alba pour une durée de 50 ans au prix de 900 €.

3 – Décision du 29 septembre 2011 :

Portant sur la signature d'un bon de commande pour une mission de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études POYRY Environnement sis à Aubenas (07) pour les missions PRO – ACT – VISA – DET – AOR pour les travaux de collecte des eaux pluviales à La Condamine.

Le montant de la prestation s'élève à 3 950,00 € HT soit 4 724,20 € TTC

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N° 20013937, sur la non communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

4 – Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles :

- le 28 septembre 2011 DIA transmise le 28 septembre 2011 par maître MAGNARD notaire à Viviers (07),
- le 10 octobre 2011 DIA transmise le 06 octobre 2011 par maître FAISSOLLE notaire à Viviers (07),
- le 10 octobre 2011 DIA transmise le 06 octobre 2011 par maître FAISSOLLE notaire à Viviers (07),

Fait à Alba La Romaine, le 14 novembre 2011.

Le Maire,
Pierre MAURIN.